

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 792.631

Perfectionnements aux porte-plumes réservoirs.

M. Mark Sydney FINBURGH résidant en Angleterre.

Demandé le 17 juillet 1935, à 15^h 42^m, à Paris.

Délivré le 21 octobre 1935. — Publié le 7 janvier 1936.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 31 août 1934. — Déclaration du déposant.)

La présente invention est relative aux porte-plumes réservoirs et en particulier au mode de fixation du bec et de la barre d'alimentation en encre dans la partie bec du corps et l'un des buts de la présente invention est de réaliser un mode perfectionné de fixation du bec de la plume et de la barre d'alimentation en encre, dans la position voulue, dans la partie bec du corps du porte-plume de façon à éviter les difficultés qui se présentent lorsque l'on désire enlever un bec qui est fixé à la façon habituelle, c'est-à-dire lorsque le bec est pris par frottement entre la barre d'alimentation en encre et l'alésage ou douille de l'extrémité de la partie bec du corps dans lequel la barre d'alimentation en encre s'ajuste, la barre d'alimentation et le bec étant lisses et s'ajustant à frottement dur dans la partie bec dont l'alésage est également lisse de la même façon.

Avec la forme de construction habituelle que l'on vient de décrire, il peut être difficile, après usage prolongé du porte-plume, d'enlever le bec et la barre d'alimentation pour le nettoyage ou pour introduire un nouveau bec, lorsque le bec primitif a été usé ou endommagé, la difficulté que l'on a à enlever la barre d'alimentation et le bec étant due en grande partie au dépôt d'encre solidifiée qui se forme sur le bec et la barre

d'alimentation et les maintient serrés dans la partie bec du corps, de sorte que l'on peut craindre d'endommager ou de briser la barre d'alimentation et le bec pendant qu'on les enlève.

Conformément à la présente invention, le bec et la barre d'alimentation d'un porte-plume à réservoir sont fixés en place dans l'extrémité de la partie bec du corps, en munissant la partie non pointue du bec d'agrafes ou de saillies qui serrent la barre d'alimentation et, de préférence, sont recourbées en cercle de façon à former pratiquement un manchon cylindrique ayant une dimension telle qu'il glisse étroitement sur la barre d'alimentation dont la surface est lisse, de façon à lui permettre de s'ajuster facilement dans les agrafes. L'extrémité non pointue du bec comporte également une partie filetée telle que le bec avec la barre d'alimentation en encre, fixée contre lui, peut se visser dans l'alésage de la partie bec du corps, cet alésage étant taraudé de façon correspondant au filet ménagé sur le bec.

La présente invention est également relative à un bec de porte-plume comportant des agrafes servant à serrer la barre d'alimentation en encre et dont l'extrémité non pointue est pourvue d'un filetage, destiné à être utilisé dans un porte-plume réservoir comportant un bec et une barre d'ali-

mentation fixés de la façon ci-dessus décrite.

On a représenté un exemple de réalisation de l'invention sur le dessin annexé dans lequel :

La fig. 1 est une vue de côté d'un bec selon l'invention;

La fig. 2 est une vue de côté de la barre d'alimentation en encre qui s'adapte dans le bec;

La fig. 3 est une vue par dessous du bec et de la barre d'alimentation, montrant le bec en position sur cette dernière, et

La fig. 4 est une vue partielle en coupe de la barre d'alimentation et du bec vissés dans la partie bec du corps du porte-plume.

Le bec est fait de façon à comporter l'extrémité pointue ou servant à écrire habituelle 1 et de celle-ci se détachent deux petites agrafes 2, une de chaque côté, tandis que l'extrémité non pointue du bec comporte des agrafes ou parties plus larges 3 qui sont recourbées de façon à constituer pratiquement un manchon cylindrique complet qui s'adapte sur la partie principale de la barre d'alimentation en encre et la serre.

La partie supérieure du bec est pourvue de parties de filet 4 qui correspondent à un taraudage ménagé dans l'alésage de la partie bec du corps du porte-plume.

La partie principale de la barre d'alimentation en encre 5, ainsi qu'on le voit sur la fig. 2, est de forme cylindrique plane et est pourvue de conduits à encre 6. Elle est biseautée ou effilée à une extrémité à la façon habituelle, comme on le voit en 7, mais à l'endroit où la partie effilée 7 rencontre la partie cylindrique plane 5, il est ménagé un épaulement 8 de chaque côté de la barre d'alimentation pour la raison qui sera indiquée ci-dessous.

En assemblant le porte-plume, on enfonce l'extrémité effilée de la barre d'alimentation en encre dans les agrafes cylindriques 3 du bec, jusqu'à ce que les épaulements 8 de la barre d'alimentation butent contre les agrafes 2 qui sont recourbées vers l'intérieur plus que les agrafes 3, de sorte qu'elles serrent la partie effilée 7 de la barre d'alimentation au point où elle se raccorde à la partie cylindrique 5, c'est-à-dire juste en avant des épaulements 8. La partie effilée 7 s'étend

ainsi le long de la face inférieure du bec à la façon habituelle pour amener l'encre au point par lequel on écrit et la barre d'alimentation et le bec sont dans la position représentée sur la fig. 3.

On fixe alors le bec et la barre d'alimentation dans la partie bec 9 du corps du porte-plume en vissant le bec, avec la barre d'alimentation qu'il serre, dans l'alésage taraudé 10 de la partie bec au moyen des filets de vis 4 ménagés sur l'extérieur du bec, comme on le voit sur la fig. 4.

L'encre en réserve dans le corps du porte-plume peut être contenue dans le sac en caoutchouc habituel ou dans tout autre dispositif commode approprié et l'encre est amenée au bec par le conduit 6 de la barre d'alimentation.

En fixant le bec et la barre d'alimentation en place de la façon ci-dessus décrite, il est possible de maintenir le bec et la barre d'alimentation de façon sûre en position dans la partie bec du corps du porte-plume, quoique les parties puissent être facilement détachées, lorsqu'il est nécessaire de les nettoyer ou de les réparer, en dévissant le bec avec la barre d'alimentation de la partie bec du corps; on peut alors faire coulisser la barre d'alimentation d'entre les agrafes au moyen desquelles elle est fixée contre le bec.

Avec le mode de construction selon l'invention, il est peu à craindre qu'il se forme un dépôt qui colle les parties les unes sur les autres et, au contraire, le dévissage nécessaire pour enlever le bec et la barre d'alimentation du corps du porte-plume aide à rompre le dépôt qui peut s'être formé.

RÉSUMÉ.

Porte-plume réservoir comportant un bec et une barre d'alimentation en encre fixés dans la partie bec du corps du porte-plume, caractérisé par le fait que le bec est pourvu d'agrafes qui serrent la barre d'alimentation, tandis que l'extrémité non pointue du bec est pourvue de parties de filets de vis correspondant à un taraudage de la partie bec du corps, de telle sorte que le bec et la barre d'alimentation qu'il serre, peuvent être vissés ensemble dans la partie bec du corps du porte-plume.

Ce porte-plume réservoir peut encore être caractérisé par le fait que le bec est pourvu d'agrafes incurvées en cercle, de façon à constituer pratiquement un manchon cylindrique qui entoure et serre la partie cylindrique de la barre d'alimentation. 5

M. S. FINBURGH.

Par procuration :

Société BRANDON, SIMONNOT et RINUY.

Fig. 1.

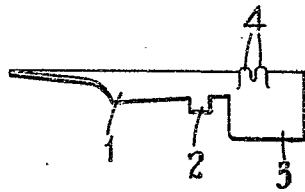


Fig. 2.

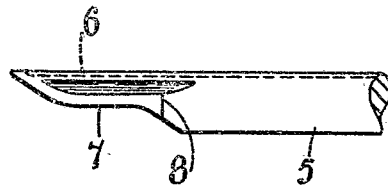


Fig. 3.

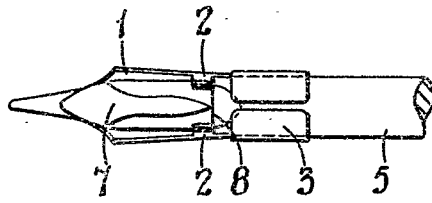


Fig. 4.

